Lettre d'invitation

Brazzaville, le 10 Avril 2015

AGRER S.A.INV
Avenue Louise, 251 I bte 23 I 1050 Bruxelles I Belgique
T + 32(0)2.640 63 10 I F + 32(0)2 648.75 38.
WWW.agrer.com I agrer@agrer.com

Monsieur, Madame.:

12. Le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (ci-après nommé *« le Client »)* a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée « l'Agence ») pour couvrir le coût Projet d'Appui à la Gestion Durable des Forêts au Congo (PAGEF), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente demande de proposition est émise.

13. Le Client sollicite maintenant des propositions en vue de la réalisation d'une mission d'Evaluation finale du PAGEF, ci-après désignés par « les Services ». Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les Termes de référence joints (Section 7).

14. La présente Demande de propositions (DDP) a été adressée aux consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

-Oréade Brèche
JM PIERRE consulting
-Asconit consulting

15. Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

16. Une société sera choisie par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») comme décrite dans la présente DDP.

17. La présente DDP comprend les sections suivantes :

Section 1 – Instructions aux consultants
Section 2 - Données particulières
Section 3 - Proposition technique – Tableaux types
Section 4 - Proposition financière – Tableaux types
Section 5 – Critères d'éligibilité et responsabilité environnementale et sociale
Section 6 – Règles de l'Agence – Pratiques frauduleuses et de corruption
Section 7 - Termes de référence
Section 8 - Contrat type de consultants.

18. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard **le** 25 Avril 2015 par écrit à Monsieur Jean-Claude BOZONGO, Directeur des Etudes et de la Planification au

Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable - Palais des Verts. BP : 98 - Face Hôpital Blanche Gomez – Brazzaville (République du Congo), ou par courriel bjcclaude@yahoo.fr :

b) que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ;

19. *Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres (DAO) rédigé en français, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 50.000 FCFA, conformément à la Décision n° 002/10/ARMP/CR du 30 septembre 2010, relative au barème des frais de vente des DAO (Article 1 point 3), en application des dispositions de l'article 31 alinéa 2 du Code des marchés publics.*

20. *Le paiement devra être effectué au Comptant contre la délivrance d'un reçu de caisse.*

21. *Le dossier peut être envoyé, à la demande, par courrier express ou par courrier électronique, dans les mêmes conditions. Il reste entendu que les frais d'expédition seront à la charge du soumissionnaire et non compris dans* le montant de l'achat.

22. Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis aux clauses 17.7 et 17.9 des IC.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur des Etudes
Et de la Planification, p.i

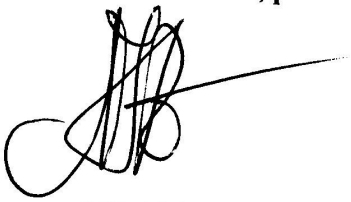

Jacques NSIETE